
26^{ème} Convention nationale de l'intercommunalité

Les présidents de communautés et de métropoles premiers acteurs de la réforme territoriale

Réunis à l'occasion de la 26^{ème} convention nationale de l'intercommunalité organisée à Tours par l'Assemblée des Communautés de France (AdCF), près de 2000 élus et cadres intercommunaux débattent durant deux jours, les 8 et 9 octobre, de la réforme territoriale et de sa mise en œuvre.

Au moment où, dans tous les départements de France, les préfets présentent leurs propositions pour repenser la carte de l'intercommunalité, l'AdCF a fait état de son volontarisme pour adapter notre organisation territoriale à la France du XXI^{ème} siècle.

En présence de **Marylise Lebranchu**, les communautés et métropoles de France ont rappelé la nécessité de mettre en cohérence la carte intercommunale avec les bassins de vie des Français. Ils ont précisé que cet objectif était moins une affaire de seuil démographique que de cohérence avec les « espaces vécus » de nos concitoyens.

Analysant les premières propositions formulées par les préfets, l'AdCF constate une grande diversité de situations d'un département à l'autre, mais reconnaît la qualité des travaux préparatoires. Elle rappelle néanmoins que si les préfets ont l'initiative pour proposer, il reviendra aux élus locaux d'amender ces propositions au début 2016 et fixer leur feuille de route. L'AdCF en appelle à leur sens des responsabilités pour proposer une carte intercommunale optimisée.

Tout en appelant à des délais réalistes pour préparer la fusion des intercommunalités et la suppression des syndicats techniques, l'AdCF s'est félicitée des objectifs de simplification poursuivis par la récente loi NOTRe. Les élus intercommunaux sont convaincus des attentes de rationalisation et de lisibilité ressenties de nos concitoyens. Ils ont fait état, durant la première journée des débats, des importants efforts de mutualisation actuellement engagés entre communautés et communes afin de gagner en efficacité et offrir des services publics de qualité au meilleur coût.

Le président de l'AdCF, **Charles-Eric Lemaigen**, a rappelé devant la ministre de la décentralisation **Marylise Lebranchu** l'adhésion de l'association aux nouveaux partages de compétences organisés par la loi NOTRe, qui visent à renforcer intercommunalités et régions dans les quatre domaines stratégiques de l'aménagement du territoire (planification), du développement économique, de l'environnement (déchets, énergie) et des mobilités.

Si elle partage les orientations majeures de la réforme territoriale, l'AdCF a néanmoins rappelé au secrétaire d'Etat au budget, **Christian Eckert**, que les efforts budgétaires demandés aux collectivités locales n'étaient pas soutenables, sans graves dommages, à la hauteur et au rythme actuellement prévus. Sans nullement contester le principe d'associer les collectivités à l'effort de redressement des comptes publics, l'AdCF a néanmoins fait valoir que la part de l'effort imposé aux collectivités est à ce jour surdimensionnée. Il ne tient surtout pas assez compte du poids des dépenses d'investissement dans les budgets locaux.

Durant les deux journées de la convention nationale de l'AdCF, les présidents de communautés et de métropoles abordent le thème de la « cohésion sociale et territoriale ». Un programme d'action sera présenté et mis en débat à l'issue du congrès.